

Charte du Clavardage TPENEWS

Prélude

Le contenu de cette charte est accepté sans réserve, dès l'inscription en tant que membre du Clavardage

Merci de prendre connaissance des pages qui suivent.

En cas de désaccord avec la charte, vous ne devez pas vous inscrire.

Charte

Article 1 :

Le membre est responsable des contenus et des mots et paroles qu'il échange dans le Clavardage.

Les échanges ne doivent pas contenir de contenus injurieux, racistes, sexuels, xénophobes, machistes, religieux ou sectaires.

L'humour est accepté.

Les images, audios, photos et vidéos doivent elles aussi respecter les critères d'échanges.

Article 2 :

Le Clavardage est un Clavardage professionnel et ne concerne pas les personnes mineures.

Le Clavardage est destiné aux personnes majeures.

Article 3 :

TPENEWS est un média pour les Hommes et Femmes qui entreprennent dans tous les secteurs d'activités, quelque soit le statut professionnel.

Les clavardages définissent leur auteur (e) plus qu'un profil élogieux.

C'est la qualité des clavardages qui génère de la notoriété pour le membre et de l'intérêt pour une prise de contact.

Article 4 :

Le membre prend la responsabilité de mettre des informations de contact dans ses clavardages.

Le profil des membres est confidentiel et n'est pas communiqué par la plateforme.

Charte

Article 5 :

En cas de non respect de la charte votre profil de membre est supprimé.

Article 6 :

La qualité des clavardages est primordiale pour TPENEWS, pour son image et pour celle de ses membres.

Le choix d'une modération humaine des clavardages par un modérateur, responsable de la salle de clavardage est un gage de respect des membres.

Rejoindre la communauté et une salle de Clavardage, c'est accepter ces conditions.

Article 7 :

L'inscription entraîne l'acceptation automatique de la Charte.

TPENEWS met à disposition un canal de communication, le membre qui clavarde reconnaît que TPENEWS ne lui est redevable d'aucune rémunération, dédommagement, redevance sous quelque forme que ce soit pour le contenu qu'il publie dans le clavardage.

TPENEWS décline toute responsabilité et ne peut être tenue responsable des clavardages.

Le membre engage sa responsabilité civile et juridique pour les contenus qu'il clavarde, et quand il n'est pas l'auteur de tout ou partie du contenu, il s'engage à respecter les droits d'auteur, droits d'image, à ne pas faire de plagia, à en citer l'origine, indiquer les auteurs ou à mettre ou donner accès au contenu d'origine dans son intégralité,

Charte établie le 12 janvier 2021.